

Contribution 4.6

Mouvement Démocrate des Pyrénées-Orientales
Laurent RIBES

Pour une nouvelle gouvernance du sport

Le Mouvement Démocrate réaffirme le rôle essentiel du sport comme facteur de cohésion sociale, d'aménagement du territoire et de Santé Publique.

La France a su au cours des cinquantes dernières années développer un modèle original de gestion du sport basé principalement sur un rôle prépondérant de l'Etat en partenariat avec le mouvement sportif.

Ors ce modèle doit faire face à une modification profonde de l'environnement institutionnel du sport au niveau national et international .Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants

- la modification sensible des pratiques sportives.

La demande sociale a particulièrement évolué et se traduit de plus en plus part des pratiques hors cadre fédéral (34 millions de français déclarent une pratiques sportives occasionnelles alors que 16 millions seulement sont licenciés).

- l'appariation de nouveaux acteurs :

Depuis les lois de décentralisations, les collectivités territoriales assument la plus grande partie des dépenses sportives publiques avec 10.2 milliards d'euros. L'absence de compétences spécifiques pour chaque collectivité dans ce secteur apparaît de plus en plus comme un frein au développement structuré des pratiques sportives dans notre pays.

La marchandisation du sport à travers l'émergence de structures professionnelles et d'entreprises de spectacles sportifs dans une économie mondialisée pose de plus en plus problème.

Face à ces nouveaux enjeux sociétaux le Mouvement Démocrate affirme la nécessité de contribuer à la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport prenant en compte l'ensemble des acteurs afin de participer à l'émergence d'un modèle sportif équitable au service des citoyens et de l'équilibre des territoires.

A ce titre la réforme des collectivités territoriales devra tenir compte de ces nouveaux enjeux en dotant chaque échelon de compétence dans le domaine du sport.

Les grandes orientations de ce nouveau modèle

1°) Développement des pratiques sportives et physiques pour tous

- Redonner à l'Education Physique et Sportive une place centrale dans les programmes scolaires et favoriser son articulation avec la vie sportive locale (au sein de Contrats éducatifs locaux).

- Mettre en place un véritable plan national Sport Santé afin d'encourager les pratiques sportives, de lutter contre la sédentarité et les prévenir les différentes maladies....

- Favoriser l'émergence de pratiques sportives diversifiées au sein d'un même territoire par la mise en place en collaboration avec le milieu fédéral et les collectivités territoriales de Contrats éducatifs locaux. Ceux-ci devant permettre l'accès à la pratique sportive aux personnes handicapés et aux différents publics prioritaires.
- Développer un programme de construction et de rénovation d'équipements sportifs afin de permettre une évolution vers plus de fonctionnalité et de services associés : restauration, crèche, lieux de convivialité etc....).

II°) Soutien au mouvement sportif

- Garantir aux fédérations une indépendance suffisante dans le cadre des plans de développement. L'Etat doit revenir à une réelle notion de partenariat avec le mouvement sportif.
- Mettre en place des plans de développement territoriaux pour permettre une structuration des clubs, une mutualisation des moyens afin de favoriser le recrutement de salariés.
- Valoriser l'engagement des bénévoles (crédits retraite, favoriser les validations d'acquis, formations continues etc.).

III°) Développer une nouvelle politique pour le sport de haut niveau.

Il s'agit là de mettre en place une politique cohérente d'accès au niveau dans le respect de l'épanouissement individuelle de l'athlète et du respect de son intégrité physique.

- Développer des outils juridiques (Groupement d'intérêt Public Privé, etc.) permettant aux fédérations et au CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français) de développer de véritables partenariats avec les entreprises privés.
- Mettre en place dans chaque région des pôles de performances associant les collectivités territoriales, les CREPS (Centres Régionaux d'Education Populaire et de Sport), les fédérations et les entreprises.
- Permettre l'émergence en collaboration avec les collectivités territoriales d'un vrai plan de développement d'équipements structurant (stades, grandes salles) qui manquent actuellement en France pour l'organisation de grandes compétitions internationales.

Ce nouveau modèle sportif français que le Mouvement Démocrate appelle de ses vœux ne pourra exister qu'après une analyse précise des compétences des différents acteurs du sport et principalement de l'Etat. Etat qui aujourd'hui dans le cadre de la RGPP (réforme générale des politiques publiques) se désengage massivement du domaine des activités sportives (fermeture de CREPS, fusion des Directions Départementales et Régionales de la jeunesse et sports dans le cadre des nouvelles Directions Interministérielles) sans permettre aux autres acteurs d'émerger (collectivités territoriales, fédérations, entreprises privée) dans un cadre rénové. C'est cet absence de vision pour le sport français face aux défis auxquels il est confronté que le Mouvement Démocrate entend dénoncer.